

LES AINES RURAUX – CLUB DU GRAND VALLON

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 MARS 2017

Présents : SABOUL Jean-François – ENTRESSANGLE Paule – PIDOUX Edith – GOITRE Paul —
DIDELOT Michèle – PLACIDE Evelyne – BORCHI Francette – PELLEGRINI Josette –
CLEMENT Maryse – HAACK-SEROU Patrick - DORUS Christiane

Excusés : TOUCHE Liliane – GOITRE Maryse – ANTOCI Anne-Marie –

Le président ouvre la séance à 14 heures.

- 1) **Validation de l'AG du 17/02/2017** : l'assemblée générale du 17 février 2017 est validée à l'unanimité.
- 2) **Bilan journée club à la Marpa** : l'après-midi a été bénéfique autant pour les personnes du club que les résidents de la Marpa. Un goûter a clôturé cette manifestation.

Bilan Fête des Grands-mères : 55 personnes ont répondu présentes. Néanmoins il faudrait prévoir pour l'avenir des boissons avant le goûter.

Beaucoup de personnes ne sachant pas danser, peut être prévoir une initiation danse pour les manifestations de ce style.

3) **Programme d'activités :**

a) **La journée Pagnol du 4 avril 2017** : Le Club de Turriers est averti de cette sortie ainsi que la FNACA.

La proposition des Cars Bernard Voyages a été refusée et la décision d'organiser nous-même les visites a été adoptée, le transport sera effectué par les cars Payan.

b) **Les trois jours en Ardèche, les 9-10 et 11 octobre 2017** : Il serait souhaitable avant le 6 avril 2017 de connaître le nombre approximatif de personnes intéressées d'où la diffusion des affiches.

Le club de Turriers ainsi que la FNACA sont également favorables pour étudier cette proposition avec leurs adhérents.

Il est possible d'effectuer des versements en plusieurs fois pour les personnes souhaitant venir à cette sortie. Le club participera à l'apéritif de fin de séjour pour toutes les personnes présentes.

c) **La journée jeux Ludambule** : Le devis Ludambule est accepté pour la somme de 200 euros. L'après-midi récréative aura lieu le 30 mars à la Marpa.

- 4) **Le site internet du club** : Il est décidé que les publicités apparaissant sur les pages soient enlevées, ainsi que la suppression du nom de l'hébergeur dans l'adresse du site.
Le coût est de 87,86 euros pour un an.

- 5) **Questions diverses** : Il est proposé qu'une après-midi initiation danses de salon serait prévue le 24 mars 2017 à 14 h 30.

Le président lève la séance à 15 heures

Pour le Bureau
La secrétaire
Christiane DORUS

Le Président
Jean-François SABOUL